

MAIRIE DE MAYRES-SAVEL
20 Chemin de la Mairie - 38350 MAYRES-SAVEL

Secrétariat ouvert : Le mardi de 14h00 à 17h00
Le vendredi de 09h00 à 12h00
Ou sur rendez-vous

Tél. : 04.76.81.04.70
Fax : 04.76.81.18.77
mairie.mayressavel@gmail.com

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 24 Février 2021 à 20h00

Présents : MM. BRUGNERA Jean-Michel – DANGLEANT Christophe - GARRIGUES Florian - LAHMANES Philippe - MIARD Guy – NIER Cédric – SALOMON Florence

Ordre du jour :

- Restitution de la caution, logement 20 B chemin de la montagne
- Attribution du logement 20 B chemin de la montagne
- Rénovation de l'ancienne cure : validation du projet
- Travaux sur le réseau électrique TE38
- Débat d'Orientation Budgétaire
- Questions diverses

1. Restitution de la caution

Suite au départ du locataire du logement 20B chemin de la montagne, il convient de restituer la caution. L'état des lieux a été fait.

La délibération est votée à l'unanimité.

2. Attribution du logement 20 B chemin de la montagne

Après examens des demandes, il est décidé d'attribuer le logement à Mme Marilyne Grand.

3. Rénovation de l'ancienne cure : validation du projet

Afin de restaurer l'ancienne cure, 2 projets sont envisageables et 2 études ont été faites. Après analyse de ces études, il est choisi de rénover le bâtiment et transférer la mairie au RDC, ce qui permettra de mettre en conformité l'accès aux personnes à mobilité réduite.

4. Travaux sur le réseau électrique TE38

La dernière tranche de travaux sur le réseau va concerner le changement d'ampoules en LED pour le lotissement des Auches et l'église. Le candélabre de l'auberge sera changé pour un double et 2 points d'éclairage solaires vont être implantés au molok et chemin des quatre communes.

Le devis pour les travaux est validé à l'unanimité.

5. Débat d'orientation budgétaire

Les travaux sur l'éclairage public.

Une réfection des chemins est envisagée.

Les travaux pour la réserve incendie n'ont pas pu être faits en 2020 et sont reportés.

Achat de matériel informatique et changement de logiciel informatique.

Un programme de rénovation des menuiseries pour les logements est envisagé.

Un remplacement des robinets par des becs de fontaine plus esthétiques.

Une étude sera faite pour tenter de réduire la vitesse sur la départementale dans le village.

6. Questions diverses

Discussion sur le stationnement et la sécurité et pollution par les utilisateurs des passerelles.

Validation du changement de logiciel informatique.

La séance est levée à 21h30.

Mayres-Savel, le 25.02.2021

Le Maire,
Jean-Michel BRUGNERA

